

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU 23 NOVEMBRE 2023

PROCES VERBAL N° 01

Président : Mr. GAUVIN Francis

Secrétaire : Mr. ROUGER Alain

Membre : Mme. RULLIER Maryse



BILAN SUR L'ENCADREMENT DES EQUIPES SENIORS EVOLUANT EN D1 EN DEUX-SEVRES SAISON 2023/2024

CLUB	Entraîneur	Diplôme/Formation	Licence	Bilan
GATIFOOT	Flavien PIED	BEF	TR	Conforme aux statuts
FC SUD GATINE	Franck AIME	Modules CFF3	A	Inscrit à la certification CFF3 du 30 avril 2024 à NIORT
LE TALLUD EVEIL 2	Willy DESNOUES	CFF3	EF	Conforme aux statuts
ST CERBOUILLE ES	PEREIRA Corentin	Modules CFF3	A	Inscrit à la certification CFF3 du 11 janvier 2024 à NIORT
BRESSUIRE FC 3	Pierrick DENIAU	CFF3	EF	Conforme aux statuts
ST VARENT PIERREGEAY	Simon MEDERIC	BMF	EF	Conforme aux statuts
THOUARS FOOT 79 3	BEAUREPAIRE Dimitri	CFF3	EF	Conforme aux statuts
F.C. AIRVO ST JOUIN	Quentin JASMIN	BMF	TR	Conforme aux statuts
ES A.F.P.	Yohann BOUILLON	CFF3	EF	Conforme aux statuts
ST AUBIN LE CLOUD CA	Anatole TURPEAU	BMF	TR	Conforme aux statuts
U.S. PAYS MAIXENTAIS	Madi ABOUBACAR	CFF3	EF	Conforme aux statuts
F.C. PAYS DE L'OUIN	Fabien DAIGNEAU	Sans	D	Inscrit au DF Coach Senior du 13 janvier au 24 juin 2024 à St Sébastien sur Loire

Clubs en infraction

- Le club de **SUD GATINE** a désigné Franck AIME comme entraîneur de l'équipe senior évoluant en 1^{ère} division départementale. Il possède les modules du CFF3 sans la certification. Ce dernier devra obtenir la certification du CFF3 le 30 avril 2024 à NIORT pour couvrir son club. A défaut, il sera fait application des sanctions sportives et financières prévues dans le règlement concernant les obligations d'encadrement en 1^{ère} division départementale senior.
- Le club de **SAINT CERBOUILLE** a désigné Corentin PEIREIRA comme entraîneur de l'équipe senior évoluant en 1^{ère} division départementale. Il possède les modules du CFF3 sans la certification. Ce dernier devra obtenir la certification du CFF3 le 11 janvier 2024 à NIORT pour couvrir son club. A défaut, il sera fait application des sanctions sportives et financières prévues dans le règlement concernant les obligations d'encadrement en 1^{ère} division départementale senior.



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

Page 2
sur 2

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU 23 NOVEMBRE 2023

PROCES VERBAL N° 01

- Le club du FC PAYS DE L'OUIN a désigné Fabien DAIGNEAU comme entraîneur de l'équipe senior évoluant en 1^{ère} division départementale. Il n'a aucune formation. Par conséquent, il doit suivre et obtenir la formation du DF Coach Senior programmée du 13 janvier au 24 juin 2024 à Saint Sébastien Sur Loire. A défaut, il sera fait application des sanctions sportives et financières prévues dans le règlement concernant les obligations d'encadrement en 1^{ère} division départementale senior.

Le Président
Francis GAUVIN

Le Secrétaire
Alain ROUGER